

## **Déclaration de Mgr Éric de Moulins-Beaufort,**

### **Archevêque de Reims, Président de la Conférence des évêques de France.**

«Je demande pardon aux personnes victimes et à tous ceux qui ont pu être peïnés ou choqués par le fait que le débat suscité par mes propos, sur France Info, au sujet de la confession, ait pris le pas sur l'accueil du contenu du rapport de la CIASE et sur la prise en considération des personnes victimes. »

+ Éric de Moulins-Beaufort

Mgr Éric de Moulins-Beaufort, Président de la Conférence des évêques de France, a pu s'entretenir ce mardi avec M. Gérard Darmanin, Ministre de l'Intérieur en charge des cultes, à l'invitation de ce dernier. Ils ont pu échanger sur la démarche de vérité vécue par l'Église catholique en France à propos des violences et agressions sexuelles commises au sein de l'institution depuis 1950. La publication du rapport de la CIASE (Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église) constitue ainsi une étape essentielle dans cette démarche de vérité, et le travail réalisé par M. Jean-Marc Sauvé et son équipe est reconnu comme remarquable. La Conférence des évêques de France (CEF) et la Conférence des religieux et religieuses en France (CORREF) ont demandé au Pape de recevoir en audience M. Jean-Marc Sauvé et les membres de la CIASE.

Mgr Éric de Moulins-Beaufort a pu évoquer avec M. Gérard Darmanin la formulation maladroite de sa réponse sur France Info mercredi dernier matin. L'Etat a pour tâche d'organiser la vie sociale et de réguler l'ordre public. Pour nous chrétiens, la foi fait appel à la conscience de chacun, elle appelle à chercher le bien sans relâche, ce qui ne peut se faire sans respecter les lois de son pays.

L'ampleur des violences et agressions sexuelles sur mineurs révélées par le rapport de la CIASE impose à l'Église de relire ses pratiques à la lumière de cette réalité. Un travail est donc nécessaire pour concilier la nature de la confession et la nécessité de protéger les enfants.

Mgr Éric de Moulins-Beaufort a tenu à redire la détermination de tous les évêques et, avec eux, de tous les catholiques, à faire de la protection des enfants une priorité absolue, en étroite collaboration avec les autorités françaises. C'est le sens, par exemple, des protocoles qui lient déjà 17 diocèses de France avec les parquets, afin de faciliter et d'accélérer le traitement des signalements pour tout fait dénoncé. Le Garde des Sceaux vient d'ailleurs d'encourager le déploiement de ce type de dispositif.

Les évêques de France réunis en assemblée plénière, du 3 au 8 novembre 2021, travailleront ensemble, à partir du rapport de la CIASE et de ses 45 recommandations, sur les mesures et réformes à poursuivre et à entreprendre, en étroite communion avec l'Église universelle.

Avec les évêques de France, Mgr Éric de Moulins-Beaufort invite les paroisses, les mouvements, les communautés à lire ce rapport, à le partager, à le travailler, tant il semble

essentiel que tous accueillent les nombreux témoignages des personnes victimes qu'il comporte et en tire les conséquences qui s'imposent.

La réalité des violences et agressions sexuelles sur mineurs au sein de l'Église et dans la société invitent les femmes et les hommes de bonne volonté, croyants ou non, à travailler ensemble au service de la protection des plus jeunes, de l'accueil et de l'accompagnement des personnes victimes.

Devant ces faits, Mgr Éric de Moulins-Beaufort redit sa honte, sa consternation, mais aussi sa détermination à mener les réformes nécessaires pour que l'Église, en France, mérite la confiance de tous.

NOTA: se reprodujo íntegramente el comunicado de prensa realizado por el presidente de la Conferencia Episcopal francesa.

FUENTE: [www.fr.zenit.org](http://www.fr.zenit.org)